

COMMUNE DE
FONTAINE-FRANCAISE
BULLETIN MUNICIPAL 2022



Mairie, 4 rue Dominique-Guérin, 21610 Fontaine-Française
Tél. 03 80 75 81 21 - Fax. 03 80 75 86 19 - E-mail : mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

Fontenoises, Fontenois, vous recevez votre bulletin municipal 2022, le trentième pour moi (en trois mandats). C'est un temps fort pour notre commune, car il résume, pour ceux qui n'ont pas accès aux informations sur notre site internet, les actions menées au sein de l'équipe municipale, mais aussi celles des associations, des villageois qui s'investissent pour rendre notre quotidien plus agréable, merci à eux.

Par cette revue, je salue les nouveaux habitants qui ont choisi Fontaine-Française pour s'installer et je les invite à venir me rencontrer, si cela n'est pas déjà fait.

Après ces deux années de Covid, la situation sanitaire s'est améliorée, cependant, nous devons rester vigilants, car le virus circule encore.

Notre collectivité continue à avancer, malgré les difficultés que nous subissons dans notre quotidien ; la crise énergétique est au centre de tous les débats et impacte fortement notre pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, il apparaît désormais à chacun comme une nécessité de diminuer nos consommations :

au niveau de la gestion de notre collectivité, chauffage des bâtiments municipaux, éclairage des espaces publics, arrosage des espaces verts, etc...

Nous passons au crible tous les points sur lesquels nous pouvons intervenir rapidement.

Cette année marque une transition : l'éclairage public est donc coupé de 23 h à 5 h du matin, les illuminations de Noël seront moins présentes, seul le centre du village sera illuminé (avec des ampoules basse consommation).

Ces petites actions, associées à l'aspect sensibilisation de nos agents et des utilisateurs des équipements communaux, sont amenées à devenir des habitudes de travail, comme des réflexes du quotidien.

Malgré toutes ces « obligations » nécessaires tant sur le plan économique qu'environnemental, Fontaine-Française ne baisse pas les bras et continue à développer des projets pour l'avenir de notre territoire :

- Lotissement du « champ Grassot », les constructions sortent de terre.
- Les travaux de la chaufferie bois se terminent pour une mise en service prévue début 2023.
- Les appels d'offres sont lancés pour la rénovation des sanitaires, de la cuisine et de l'extension de la salle polyvalente.
- Le projet de construction d'une « maison de santé » pour y installer nos médecins et un cabinet dentaire est lancé.
- Les travaux d'installation d'une nouvelle aire de jeux pour nos enfants, rue de l'Etang, ont commencé.
- Les projets de reboisement autour de la Fontaine Henri IV et de sa restauration sont prévus.
- Des travaux de voirie seront effectués.
- La reconstruction du « Foyer Sainte-Élisabeth » a bien démarré, elle se poursuit.
- Le projet du Gymnase, élaboré par la COM COM du Mirebellois Fontenois, se termine ; la réception des travaux est prévue pour le premier semestre 2023.

L'ensemble des élus porte à mes côtés tous ces projets. Merci à eux pour leur soutien et merci à vous pour votre confiance.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2023.

Restant à votre écoute,

Nicolas URBANO

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extraits des délibérations du Conseil Municipal en 2022

Les comptes rendus détaillés des décisions prises en Conseil Municipal sont affichés sur les panneaux de la commune.

Les dépenses relatives aux travaux, aménagements, équipements, acquisitions ou ventes immobilières font l'objet d'une prévision dans la section d'investissement du budget primitif. Les travaux supplémentaires ou complémentaires réalisés en cours d'année sont également intégrés au budget prévisionnel par décision modificative prise par délibération du Conseil Municipal.

L'inscription de ces dépenses en section d'investissement permet à la commune de percevoir du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) une dotation, à taux forfaitaire, destinée à compenser la charge de TVA que nous supportons mais que nous ne pouvons pas récupérer par voie fiscale.

1) Extension et réaménagement des sanitaires et de la cuisine de la salle polyvalente - Mission de maîtrise d'œuvre

Le cabinet « Architude » est retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux. Le montant des honoraires est fixé à 25.000 euros HT.

Le bureau d'études BILD est chargé de la maîtrise d'œuvre des lots techniques pour un montant HT de 4.600 euros.

2) Raccordement de la MAPA au réseau de chaleur alimenté par la chaufferie bois – Mission de maîtrise d'œuvre

Après avoir analysé les offres de plusieurs bureaux d'études, le bureau BILD a été retenu pour un montant d'honoraires de 16.800 euros HT.

3) Busage route de La Villeneuve confié à l'entreprise Bongarzone pour un montant de 5.595 euros HT

4) Délégation aux Services Publics de l'eau potable et de l'assainissement

Avec l'aide du cabinet SPEE pour l'analyse des offres reçues de SUEZ et de la SAUR dans le cadre du renouvellement des contrats d'affermage pour les services de l'eau potable et de l'assainissement, le Conseil Municipal retient l'offre de la SAUR pour une durée de 12 ans à compter du 1er janvier 2022.

5) Modification des horaires d'ouverture de la Mairie au public

Pour une meilleure lisibilité des horaires d'ouverture qui sont différenciés sur 3 plages dans la semaine, il est décidé d'adopter un horaire unique du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

6) Enfouissement du réseau France Télécom (Orange) route de Chazeuil

Pour sécuriser la liaison téléphonique en direction de l'usine Magyar, l'enfouissement du réseau est validé et confié à l'entreprise Bongarzone, pour un montant de 16.244 euros HT.

7) Aménagement d'une aire de jeux rue de l'Étang

Adoption du principe d'aménagement d'une aire de jeux pour un montant estimatif de 27.800 euros HT et sollicitation de l'aide de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et du Conseil Départemental.

8) Extension et rénovation intérieure (sanitaires-cuisine) de la salle polyvalente

Adoption du projet d'extension et de rénovation intérieure de la salle polyvalente pour un montant estimatif de 438.900 euros HT. Sollicitation de l'aide de l'État au titre de la DETR (30%) et du Conseil Départemental.

9) Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle

Adoption du projet de construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle pour un montant estimatif de 901.400 euros HT et sollicitation de l'aide de l'État au titre de la DETR (30%), du Conseil Départemental (30%) et du Conseil Régional.

10) Réfection d'un pont métallique au-dessus du canal

Adoption du principe de remise en état du pont pour un montant estimatif de 119.700 euros HT et sollicitation de l'aide de l'État au titre de la DETR.

11) Rénovation de la chapelle Notre-Dame-de-la-Motte

Après l'ouverture des plis et l'analyse des offres, les lots sont attribués à :

Lot 1 VRD : Entreprise Bongarzone pour un montant HT de 17.136 euros

Lot 2 Charpente-couverture : Vingeanne Couverture pour un montant HT de 38.818 euros

Lot 3 Restauration intérieure : Entreprise Rossi pour un montant HT de 9.830 euros et Jacky Marcel pour un montant HT de 10.990 euros

Lot 4 Enduit façade : Bai Dino pour un montant HT de 12.690 euros

Lot 5 Menuiserie : Menuiserie RAVIER pour un montant HT de 5.800 euros.

12) Mise en sécurité de la piste cyclable route de Fontenelle par l'entreprise Coghetto pour un montant HT de 3.528 euros

13) Restauration de la façade du bâtiment communal 45 rue de la Maladière

L'entreprise OZER est retenue pour réaliser le ravalement de la façade pour un montant HT de 23.200 euros. L'aide du Conseil Départemental est sollicitée dans le cadre du dispositif « Village Côte-d'Or ».

14) Travaux sylvicoles

Acceptation du devis de l'O.N.F. pour les travaux à réaliser en forêt communale pour un montant HT de 12.754 euros.

15) Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue de la Croix Brunot

Le SICECO (Syndicat Intercommunal d'Électrification de Côte-d'Or) réalisera en 2022 pour un montant HT de 42.000 euros les travaux demandés en juillet 2021.

16) Construction de la maison de santé pluriprofessionnelle – Mission de maîtrise d'œuvre

Suite à l'appel à concurrence et après examen des offres reçues le Cabinet ARCHICOSME MORETTI Baptiste est retenu pour un montant d'honoraires HT de 80.000 euros.

17) Acquisition de plusieurs parcelles d'une superficie totale de 34.092 m² pour un montant total de 13.000 euros TTC

18) Revêtement des trottoirs dans plusieurs rues (rue de France, rue de l'Église, route de Fontenelle)

Suite à l'appel à concurrence et après examen des offres la proposition de l'entreprise Bongarzone est retenue pour un montant HT de 72.960 euros.

19) Aménagement d'une aire de jeux rue de l'Étang

L'entreprise Bongarzone est chargée de réaliser le terrassement pour un montant HT de 7.152 euros et la société AJ3M installera les jeux ainsi que le sol amortissant pour un montant HT de 23.556 euros.

20) Coupure de l'éclairage public de 23 H à 5 H du matin, afin de réaliser des économies d'énergie à l'heure où l'électricité est de plus en plus coûteuse

21) Travaux sur la Fontaine Henri IV suite au sinistre

Après la déclaration de sinistre à l'assurance et le passage de l'expert, l'entreprise Vingeanne Couverture a été retenue pour effectuer les travaux de charpente-couverture pour un montant HT de 45.844 euros. Les piliers ont été restaurés par l'entreprise du tailleur de pierres Serge Moret pour un montant de 12 960 € HT.

22) Projet de parc photovoltaïque sur le territoire de la commune

Le Conseil Municipal prend acte de l'existence d'un projet de parc photovoltaïque flottant sur un plan d'eau privé de la commune et émet un avis favorable pour que la société Éléments poursuive son étude de faisabilité (étude technique et environnementale).

23) Travaux de voirie 2023

Adoption du projet de réfection de la rue des Murots pour un montant estimatif de 166.540 euros et sollicitation du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Appel à voirie et amendes de police » .

24) Convention avec la SAUR pour le contrôle et l'entretien des bornes incendie

Accueil Vie municipale Vie quotidienne Vie économique et santé Patrimoine-culture Loisirs-Tourisme, Enfance-Jeunesse

Commune de
Fontaine-Française



Mairie de Fontaine-Française
4 rue Dominique Guérin
21610 Fontaine-Française
03 80 75 81 21
mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr


Mirebellois
Fontenois


PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR
Liberté
Égalité
Fraternité


RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Fontaine-Française, Fra...
dim., 27 nov. 2022

6°C
Averses
Plus Weather.com

<https://www.commune-fontaine-francaise.fr>

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Compte administratif 2021 : ce compte correspond à la clôture de l'exercice 2021 et reprend les dépenses et les recettes réellement réalisées au cours de l'année 2021.

Il est structuré en 2 sections bien distinctes qui sont :

La section de fonctionnement.

La section d'investissement.

La section de fonctionnement représente toutes les opérations de dépenses (charges de personnel, entretien des voiries et bâtiments, énergie-électricité, assurances ...) et de recettes (impôts locaux, dotation de l'État, revenus des immeubles ...) nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

L'excédent résultant du fonctionnement constitue la capacité d'autofinancement et détermine les ressources disponibles de la commune pour le financement de ses investissements et le remboursement en capital de ses emprunts.

La section d'investissement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes relatives aux travaux, aux aménagements, équipements, achats ou ventes de terrains, d'immeubles... c'est-à-dire les opérations qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

De manière générale les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (excédent résultant du fonctionnement), les subventions d'investissement, le reversement du fonds de compensation de la TVA et par le recours à l'emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | | RECETTES | |
|-----------|--------------|------------------|----------------|
| Prévues | 607 666,00 € | Prévues | 737 407,00 € |
| Réalisées | 588 457,11 € | Réalisées | 962 905,45 € |
| | | Excédent reporté | 1 606 496,99 € |
| | | Cumul | 2 569 402,44 € |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES | | RECETTES | |
|------------------|----------------|------------------|--------------|
| Prévues | 1 787 715,23 € | Prévues | 809 871,00 € |
| Réalisées | 1 216 959,20 € | Réalisées | 660 079,78 € |
| Reste à réaliser | 190 007,76 € | Excédent reporté | 218 402,47 € |
| | | Cumul | 889 307,98 € |
| | | Reste à réaliser | 153 244,00 € |

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement : 2.569.402,44 - 588.457,11 =1.980.945,33 €

Investissement : 889.307,98 - 1.216.959,20 = - 327.651,22 €

Excédent : 1.653.294,11 €

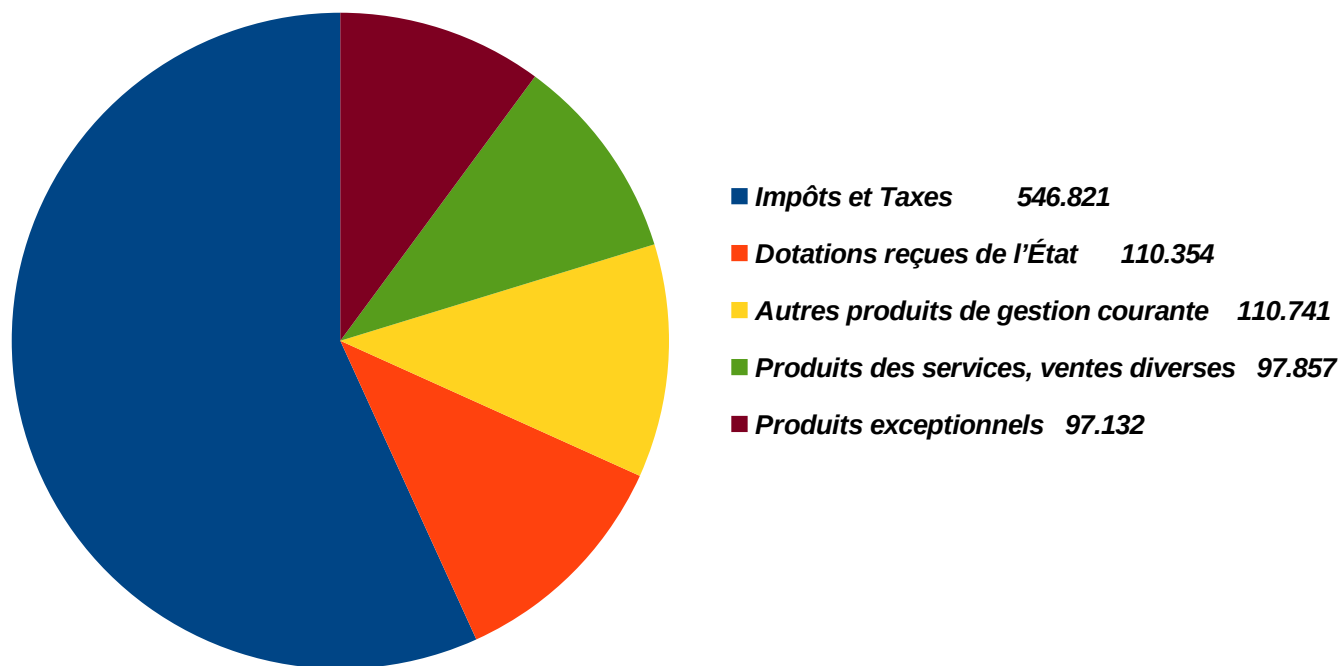
Reste à réaliser : 153.244,00 - 190.007,76 = - 36.763,76 €

Résultat global :

1 616 530,35 €

Ce résultat global représente les fonds propres de la commune à la fin de l'exercice 2021.

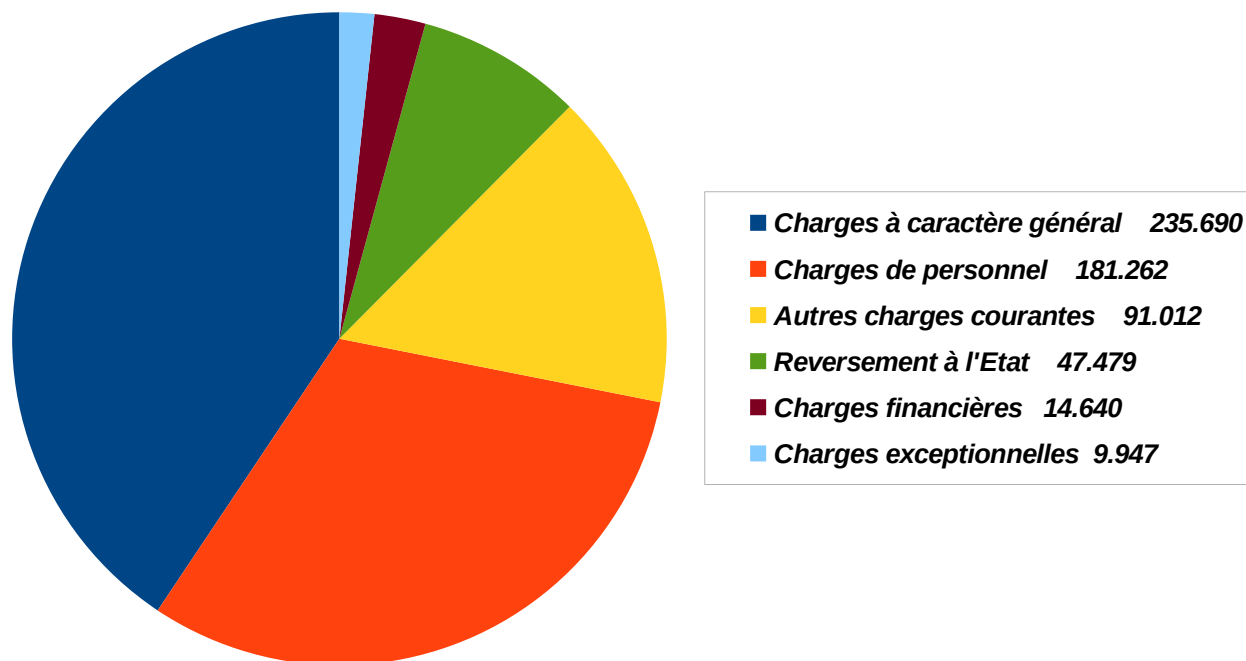
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 962.905 €



Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus de nos immeubles.

Les produits des services et ventes diverses proviennent pour l'essentiel des ventes de coupes de bois et les produits exceptionnels incluent le transfert de l'excédent du budget annexe « Lotissement du Migneroy » après sa clôture.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 580.031 €

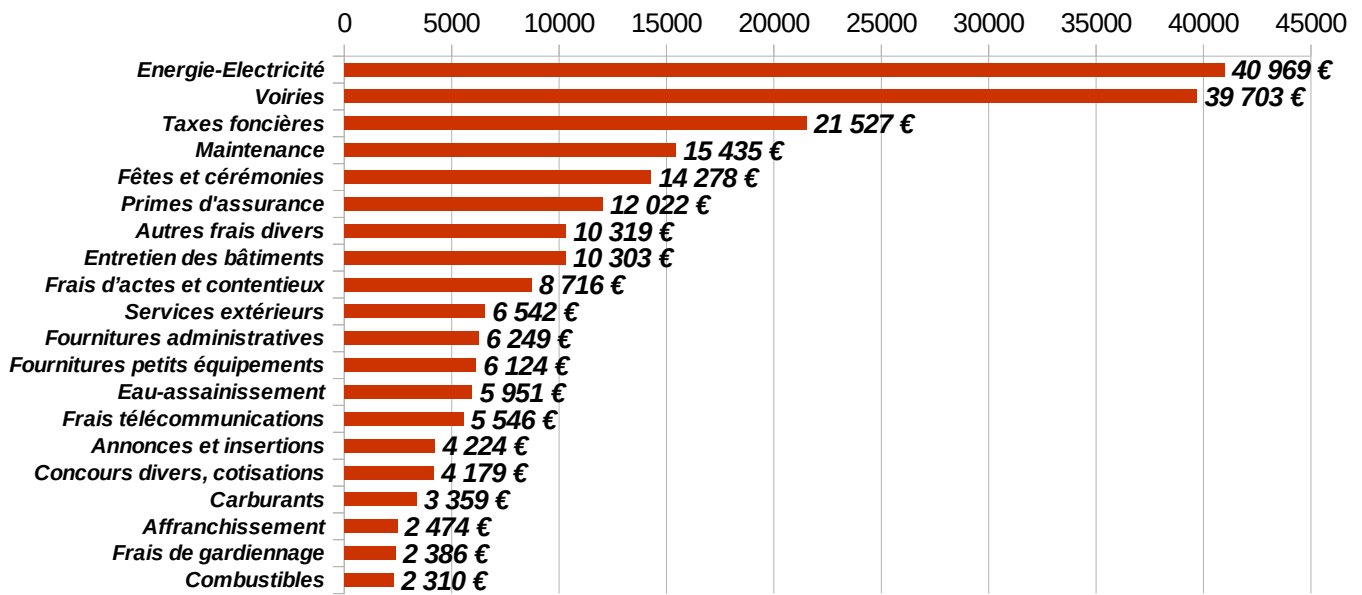


Les autres charges courantes comprennent principalement les indemnités versées aux élus, la dotation au service incendie et les subventions versées aux associations.

Le reversement à l'État est effectué au titre de la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010.

CHARGES A CARACTERE GENERAL

(Pour plus de lisibilité seuls les postes supérieurs à 2000 euros ont été repris dans le graphique)



TAUX D'IMPOSITION APPLIQUES PAR LA COMMUNE EN 2022

Ces taux sont inchangés par rapport à ceux appliqués en 2021 (depuis 2011)

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| Taxe foncière bâti | 31,30 %¹ |
| Taxe foncière non bâti | 32,53 % |

Même si les taux d'imposition appliqués par la commune restent inchangés, le montant de l'impôt à payer peut augmenter, cela est principalement dû à l'augmentation des bases d'imposition qui sont révisées nationalement chaque année.

¹ - Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation qui représente une part importante des recettes budgétaires de la commune, celle-ci perçoit désormais, à titre de compensation, la part qui était précédemment prélevée par le Département (21 %).



Chapelle Notre-Dame-de-la-Motte



Chaufferie bois





Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Sainte-Elisabeth



Implantation d'une aire de jeux - rue de l'Etang



Gymnase



Tables et bancs sur le City



Trottoirs



Fontaine Henri IV



ÉTAT-CIVIL 2022

ACTES DE NAISSANCE

- PETIT Lukas, Christophe, Philippe : 09 janvier 2022
- DUPUY Laura, Louna, Alison : 03 juillet 2022
- POPOFF Katia, Anne : 09 février 2022
- VIEIRA Romain, Jean : 24 octobre 2022
- POINSOT Emile, Florian, Guy : 25 mai 2022
- MALNOURY Baptiste : 28 octobre 2022
- LOMBARD Léona, Lucia, Eliane : 02 juillet 2022

ACTES DE MARIAGE

- Béatrice FONTAINE et Cédric BERNONVILLE le 08 octobre 2022



ACTES DE DECES

- Didier PONZIO : 29 novembre 2021
- Marie-Thérèse VEILLE née SIMONET : 23 décembre 2021
- Camille Gnagi née FORQUET : 22 janvier 2022
- Joëlle LECUE : 08 janvier 2022
- Christian BILLARD FATET : 25 janvier 2022
- Claudette BLANCHOT née BERGET : 29 janvier 2022
- Cécile LECHENAULT : 20 mai 2022
- Danielle BERNARDET née DRUJON : 26 mai 2022
- Alain AUGIER : 29 juin 2022
- Roger SUBLET : 20 juillet 2022
- Daniel CHAPUIS : 09 juillet 2022
- Fabrice MOQUELET : 20 juillet 2022
- Martial VERMEIL : 30 septembre 2022
- Marie OLIVAIN née CECCALDI : 12 novembre 2022

VIE COMMUNALE

INFOS PRATIQUES

Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-17h

Samedi : fermée

Fermeture du 26/12/2022 au 02/01/2023

Réouverture le 03/01/2023 à 8h30

Horaires 2022 de la Déchèterie

Lundi : 9h - 12h

Mardi, Jeudi, Samedi : 14h-17h - 18h en été

Mercredi, Vendredi : fermée.

Hiver : 01/11 > 31/03

Été : 01/04 > 31/10

Jours fériés : fermeture du site.

Bibliothèque municipale

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h.

Samedi de 9h30 à 12h.

L'Agence Postale Communale

Fermée le lundi,

Ouverte du mardi au samedi matin inclus de 9h à 12h.

Changement de secrétaire

Depuis le 4 janvier 2022, Isabelle Steiner remplace Christine Plaisier en tant que secrétaire de mairie. Cette dernière est partie travailler à Mirebeau-sur-Bèze. Bonne installation à toutes les deux.

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement est obligatoire pour tout Français qui atteint l'âge de seize ans. Ce dernier doit se présenter à la mairie de son domicile ou se faire recenser en ligne sur service-public.fr afin de participer ensuite à la Journée Défense et Citoyenneté. Il doit fournir une pièce d'identité et un livret de famille ou un acte de naissance.

Des outils pour être informé

Grâce à l'application gratuite **PanneauPocket**, les alertes de votre Mairie et les panneaux d'information de votre lieu de vie vous accompagnent partout.

Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information vous concernant.

<https://www.commune-fontaine-francaise.fr>

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore visité, nous vous invitons à parcourir les différents menus proposés dans le bandeau d'accueil afin d'y découvrir (ou redécouvrir) au fil des pages l'histoire de notre village, son patrimoine, la vie municipale, économique et associative ainsi que les services à votre disposition et des informations pratiques pour faciliter vos démarches administratives.



Panneau Pocket

VIE COMMUNALE



Le spectacle de Noël offert aux enfants de la commune, initialement prévu le 20 décembre 2021, s'est finalement déroulé le 30 mars 2022, à la salle polyvalente. Comme annoncé « **Cirko Barré** » était un spectacle cabaret résolument déjanté ! Ce spectacle était truffé de gags et de dérapages incontrôlés... Ouh, la poésie, le suspense et une bonne dose d'humour n'auront pas laissé petits et grands indifférents !



La commune mise à l'honneur, lors de la 5ème édition de la remise des trophées des Maires de Côte-d'Or.

Cette remise des prix s'est déroulée le 16 mars 2022. Le premier trophée remis aura été celui de la solidarité et de la citoyenneté. Il a été remis par Catherine Louis, vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, à la **commune de Fontaine-Française**, représentée par son maire **Nicolas Urbano**. Fontaine-Française a été récompensée pour avoir accompagné la transformation de sept appartements en

logements inclusifs, adaptés et sécurisés pour accueillir des personnes suivies par l'association Adapei (Aide aux parents de personnes en situation de handicap mental en Côte-d'Or).



Après plusieurs années d'incertitudes, **l'Intermarché de Fontaine-Française** a ouvert ses portes le mercredi 2 mars 2022. Le nouveau supermarché a été inauguré mardi 1^{er} mars 2022. En avant-première, après les discours des élus locaux, les invités ont pu découvrir les rayons. Frédéric Vauthier, 46 ans, gérant du supermarché, a présenté son magasin de l'enseigne Intermarché Contact, ainsi que ses 15 employés. C'est un vrai bassin d'emplois pour notre économie locale et un service de plus pour le territoire.



Jumelage

Le 26 mai 2022, AFFDD l'association de jumelage entre Fontaine-Française et Dorn-Dürkheim a organisé un vide-grenier qui a réuni plus de cinquante exposants, c'est un record pour une reprise ! Les visiteurs ont également répondu présents et le temps était au beau fixe.

Après 4 années d'interruption liée à la crise sanitaire, nous sommes retournés à Dorn-Dürkheim pour perpétuer nos beaux échanges, lors du week-end de la Pentecôte. Comme d'habitude, nous avons été



très bien accueillis. Le dimanche était réservé à la visite de Worms et le lundi matin a eu lieu le traditionnel match de foot entre nos deux communes.

Je vous donne rendez-vous le 18 mai 2023 pour notre prochain vide-grenier.

Le président, Vincent Fournier.

Marché des Potiers 9 et 10 juillet 2022

Dans la perspective de promouvoir la création céramique contemporaine tout en valorisant la richesse du patrimoine architectural régional, la troisième édition du marché des potiers de Fontaine-Française s'est déroulée les 9 et 10 Juillet 2022 au sein des écuries et, visible pour la première fois, la sellerie.

Quatorze céramistes de toute la France ont exposé leur savoir-faire ; des démonstrations de tournage, de modelage, de pose du décor, ainsi qu'un atelier pour les enfants, se déroulaient «à la demande».

Une tombola (gratuite) permettait aux visiteurs de voter pour leur céramiste préféré, et de gagner un bon d'achat de 50 €, à faire valoir sur leur stand «coup de cœur».

Un partenariat ayant été instauré avec l'Ecole des 3 Arts de Mirebeau-sur-Bèze, la fête des Arts du Cirque s'est déployée samedi 9 Juillet dans la cour des écuries, avec des ateliers de découverte des arts du cirque ouverts à toutes les générations, en association avec OH la Plaine des Sons pour la partie musicale.

Tout comme les deux éditions précédentes, nous avons pu constater une fois de plus un réel intérêt des visiteurs pour la céramique, renforcé par la possibilité d'échanger avec les artisans.



Qu'il s'agisse de poteries traditionnelles en terre vernissée ou très contemporaines, utilitaires ou non, en porcelaine, en grès ou encore en faïence, qu'elles aient été cuites au four à bois ou au gaz ou encore à l'électricité, qu'elles soient émaillées ou non, toutes les créations céramiques se marient parfaitement avec l'architecture du petit château, et nous rappellent que de tout temps, la poterie s'est déployée en tout lieu.

Dominique Marguerie, contact :

ARTISANADART 06- 81-50-37-65

EXPO Patchwork de l'Atelier des boiseries

Notre association l'Atelier des Boiseries de Fontaine-Française et Catherine Lacroute ont organisé les 29-30 et 31 juillet, un salon « Du fil à l'art textile ».

Cet évènement a remporté un vif succès malgré la chaleur de cette période caniculaire, avec une fréquentation d'environ 2000 personnes sur les 3 jours.

La crise sanitaire qui a bien perturbé toutes les activités associatives, nous a fait opter cette année, pour un partage, une mise en valeur d'artistes reconnues dans cet art et d'offrir la possibilité aux artisans comme aux artistes, qui sont également nos partenaires, de pouvoir à nouveau exposer, vendre et partager.



Pour le plaisir des yeux, les œuvres des artistes, ainsi que celles des membres de notre association se mêlaient et se regardaient dans un objectif commun, celui de partager cette passion et, de pouvoir dérouler le chemin en montrant « comment un simple petit bout de fil peut nous faire voyager et explorer le domaine du textile à l'art textile ».

Nous avons également la chance d'avoir avec nous une troupe d'artistes costumés (du club de Remiremont) pour la grande joie des petits comme des grands.



- A la mairie : *Alveocréa, ABCdaire et Auvergne laser 63 et l'artiste Bernadette Grozelier.*
- Au Petit Château : *Catherine Lacroute (Boutons Cavertine), Brin de talent, Mes petits bouts de ficelle, la Coutellerie Henry, Fantaisie d'aiguilles, la Bobine d'Emilie, Béatrice Batteux, Ipoméé, l'Atelier de Milidée, Dames Nature, Marie Framboisine, Garance et Lucie, au Fil de la Lande, Christelle Roggero, une Aiguille dans les livres, Carpe dans les nuages, le Lin d'Isabelle, ABClaine.*

Les artistes connues : *Ina Georgeta Statescu et Céline Lepage ainsi que l'exposition des œuvres de membres de l'association.*

- Dans le parc du château : *Tissu Rosa, La malle à secret de Camille, la Couserie Créative.*

Tous ces artisans nous ont offert une très grande variété de produits, riches en originalité et quantité.

Le savoir-faire des artistes comme des artisans a pu mettre du rêve plein les yeux et donné bien des envies de création au public présent.



La buvette a eu un grand succès en raison de la chaleur, elle faisait un trait d'union entre les visiteurs et les exposants, notamment ceux situés à la mairie.

Un des moments remarqué également a été le samedi soir dans le parc du château, quand le quartet de saxophones « Saxo voce » de Dijon, nous a réjouis lors d'un concert gratuit.

Une belle animation pour notre village, une grande fierté pour le club et Catherine Lacroute d'avoir pu mener à terme ce projet ambitieux !

Katia Calvetti de l'Atelier des boiseries.



Ils ont déambulé, vêtus de leurs costumes incroyables du Carnaval de Venise, accompagnés par le duo de musiciens « Ytiak ».

Tous ces costumes fabuleux sont réalisés à la main et sont de véritables ouvrages textiles.

Une trentaine d'artisans étaient présents, répartis sur les 3 sites, venant des 4 coins de la France :

Exposition du Photoeil club

La douzième exposition du Photoeil club de l'association AMITIE-RENCONTRE vous a proposé quatre-vingt-dix photos abordant quatre thèmes : les reflets, l'eau dans tous ses états, les quatre saisons et les techniques autour du mouvement. Comme chaque année, les photographes ont essayé de faire rêver les visiteurs. Ceux-ci n'ont pas manqué ce rendez-vous car plus de 500 personnes sont passées par l'exposition.



Les classes élémentaires du pôle scolaire François Launoy ont pu profiter des explications des photographes et donner leur avis sur les photos, durant toute la journée du lundi.

Le tirage de la tombola a été favorable à Maxime Bourre avec « beautifully broken ».

Les résultats des votes des visiteurs sont :



Choix 1 :

Première : Etang Pagosse (reflet dans une bulle) de Martine Blot

Seconde : Crépuscule à Villecomte de Dominique Jolivet

Troisième : Vert Glacé de Dominique Jolivet

Choix 2

Première : Freeze (bulle gelée) de Benoît Jeannin.

Deuxième : Petite sirène de Martine Blot

Troisième : Danseuse du lac d'Aurélié Rouyer.



Le président, Guy Berget

Chaufferie Bois

PRÉSENTATION DE L'ÉNERGIE BOIS

Le bois-énergie est classé parmi les énergies renouvelables. De plus, grâce à une combustion quasi-complète et une technologie performante, le bois rejette peu de polluants (CO, etc. ...) et de poussières. L'énergie bois participe à la protection contre le réchauffement climatique, car il s'agit d'un cycle carbone court. Le CO₂ dégagé lors de la combustion du bois est absorbé par la croissance des jeunes arbres (période d'environ 50 ans selon les essences). Ce cycle de carbone est le même pour les énergies fossiles, mais dans ce cas le cycle est beaucoup plus long (plusieurs milliers d'années pour reformer du pétrole).

Afin de s'assurer de la pérennité de l'utilisation d'une chaufferie bois à Fontaine-Française, une étude préliminaire a été réalisée par la régie Côte-d'Or Chaleur du SICECO (Syndicat d'Énergies de la Côte-d'Or). Cette étude a permis de démontrer que les ressources en bois ainsi que le reboisement du département de Côte-d'Or étaient suffisants pour alimenter durablement en combustible une telle chaufferie.

L'approvisionnement en bois-énergie sera mené dans une démarche de proximité. Le bois-énergie est une valorisation des déchets du bois d'œuvre.

DESCRIPTION DU PROJET

L'emplacement de cette chaufferie bois au sein de la commune a été choisi de manière à **pouvoir chauffer et à assurer la production d'eau chaude** de l'ensemble **des bâtiments ci-dessous**, tout en ayant des conduites d'alimentation de faible longueur afin de limiter les pertes de calories :

- Pôle Scolaire François Launoy
- Maison Commard (périscolaire)
- Collège Henry Berger
- Immeubles HLM-ORVITIS (3 bâtiments)
- Maison de retraite
- Gymnase
- Foyer pour handicapés Sainte-Elisabeth
- Maison de la Vingeanne.

Les éléments principaux qui constituent cette chaufferie sont :

- Une chaudière bois
- Deux chaudières fuel d'appoint et de secours
- Silo de stockage du combustible
- Cuve à fuel
- Réserve d'eau chaude.

La gestion du fonctionnement, de la maintenance, de la distribution de la chaleur, de l'approvisionnement du combustible et de la facturation aux utilisateurs sera assurée par la régie Côte-d'Or Chaleur du SICECO.

La mise en service est prévue durant le premier semestre 2023.

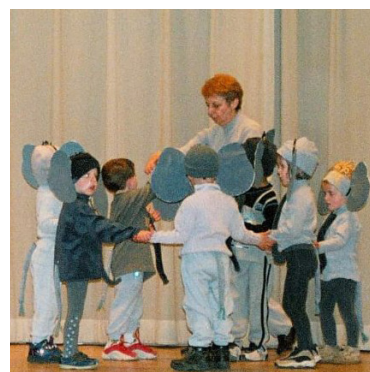


RUE DES ECOLES

PÔLE SCOLAIRE FRANÇOIS LAUNOY, ANNÉE 2022 / 2023



Je tenais à débiter ce petit bulletin annuel par une pensée pour notre chère Claudette, ATSEM à l'école maternelle pendant 40 ans, qui nous a quittés en janvier de cette année. Elle restera dans nos pensées et nos cœurs. Modèle de gentillesse et de professionnalisme, elle nous manque beaucoup. Depuis sa retraite, elle continuait à nous rendre visite à l'école et c'était toujours un grand plaisir pour nous tous de l'accueillir.



Les élèves ont repris l'école en septembre dernier dans un contexte sanitaire allégé dit « socle ». Les consignes pour l'école sont maintenant les mêmes qu'en population générale.

Tout en maintenant les gestes dits « barrières », les parents ont donc pu entrer dans les locaux le jour de la rentrée ce qui donnait un petit caractère festif à cette matinée.

Les informations :

Le pôle scolaire accueille aujourd'hui 227 élèves répartis en 10 classes : 3 en maternelle et 7 en élémentaire. Les effectifs baissant cette année, la direction académique a décidé la fermeture d'une classe maternelle. Notre collègue, Mme Anne Petite-Malfoy a donc dû quitter l'équipe éducative. Autre changement dans l'équipe : Mme Chloé Zonca, assurant ma **décharge de direction** a obtenu un poste dont elle est titulaire, elle est remplacée par Mme Elise Fairy.



Présentation de l'équipe éducative :

A l'école maternelle :

Sandrine Lucchi : petite section/moyenne section (PS/MS), Eric Voizeux : moyenne section/grande section (MS/GS), Nathalie Leblanc et Elise Fairy (décharge de direction le jeudi et le vendredi) : petite section/moyenne section (PS/MS).

Les ATSEM : - Le matin : Angéline Frébault, Fanny Jorrot et Catherine Gache.

- L'après-midi : Karine Richard et Aurélia Schott.

A l'école élémentaire :

Sandrine Rondi : CP, Stéphanie Légère : CP-CE1, Cédric Bourlier : CE1/CE2, Mireille Voizeux : CE2, Delphine Le Strat : CM1, Auréli Bonnot : CM1-CM2 et Carine Huguenin : CM2.

Les accompagnatrices d'élèves en situation de handicap (AESH) : Stéphanie Goudé et Jessica Collard.

Quelques projets et activités :

- Sortie au festival en Arc en septembre pour les 3 classes de cycle 3 (CM1, CM1/CM2, CM2)
- Visite de l'exposition du Photoeil club dans les écuries du petit château
- **Cross** pour les élèves de cycle 3 avec le collège, le 21 octobre après-midi, dans le cadre de la liaison école-collège. A noter, les bons résultats de nos élèves !

- Organisation des « Ateliers du Père Noël » et marché de Noël organisé avec le collège le vendredi 2 décembre après la classe
- Passage du Père Noël en maternelle et distribution de livres aux élèves
- **Sorties sportives** dans le cadre des activités USEP
- **Projet danse** avec la compagnie « Substance » et l'« Ecole des 3 Arts » de Mirebeau pour 2 classes de l'école : CP et CE2
- **Projet autour du langage** en maternelle
- Projet de classes « découverte » pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2
- **Mise en place du programme PHARe** pour la lutte contre le harcèlement

....

La liste n'est pas exhaustive !

Bonne année scolaire à tous les élèves !

La directrice, **Nathalie Leblanc**

LE COLLÈGE HENRY BERGER

un collège tourné sur l'accompagnement des futurs citoyens.

Contexte 2022-2023 :

Le collège accueille cette année 168 élèves. Les 42 nouveaux élèves de 6^e ont bénéficié durant leur année de CM2 d'une intégration facilitée par l'organisation de plusieurs actions dans le cadre d'une liaison avec l'école élémentaire. Ces diverses actions leur ont permis de se familiariser avec le collège : **rallye mathématiques** avec les élèves de 6^e, organisation d'une journée entière de collégien, **portes ouvertes**.

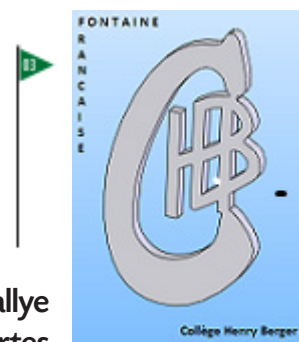
Enrichie de personnels nouvellement nommés, l'équipe pédagogique a poursuivi sa dynamique en direction de la formation des élèves.



Elèves du club environnement

L'installation de composteurs avec l'aide du CD 21 et la fabrication méthodique de compost impliquant personnels et collégiens illustrent la nécessaire sensibilisation de nos collégiens aux priorités environnementales.

Toutes ces actions coordonnées par Mme Philippe documentaliste et Mme Gle, professeure de SVT, ont été valorisées par l'obtention d'un **trophée de Bronze attribué par le CD 21** et par l'attribution du **niveau 3 du label E3D** décerné par l'éducation nationale.



Tout d'abord, les élèves ont été davantage sensibilisés à **la question écologique** par la mise en œuvre d'actions nouvelles sur le thème du développement durable.



Composteurs installés derrière le collège

Action Tara Océan : Collecte des déchets le long de l'étang Pagosse.



Championnats de France Ultimate mai 2021

Soucieux de leur bien-être et de leur équilibre physique, le nombre d'élèves inscrits à l'**UNSS** est en augmentation. Ils se sont particulièrement dépassés l'année dernière jusqu'à être **sélectionnés aux championnats de France** et obtenir la 11ème place nationale.

Pour cette nouvelle année, le cross du collège a renforcé sa dynamique grâce à la présence des élèves de l'école élémentaire et de nombreux parents qui se sont associés à l'événement.

L'**engagement des élèves** s'est manifesté l'année dernière et en ce début d'année par leur implication dans les élections et les différentes instances de l'établissement.

Le collège compte actuellement 16 délégués de classes, 8 représentants au conseil de la vie collégienne et une élève, Chloé Cadet, a été élue en tant que conseillère départementale jeune.

Les actions comme le carnaval et les chants de Noël ont été impulsées et complètement organisées par les élèves.

Je tiens également à souligner l'**attention particulière de la communauté de communes, de la commune et du département** en faveur du collège, ce qui permet de faire évoluer les locaux et l'environnement proche. Plusieurs nouveaux projets prennent forme : aménagement de la cour et la mise en service du chauffage collectif.

La réussite des anciens élèves de 3^e a été valorisée lors d'une cérémonie de remise des diplômes.

Elle a permis de mettre l'accent sur le fort taux de mentions obtenues au DNB 2022.



Cérémonie de remise des diplômes 21/10/22

Les objectifs de l'année 2022-2023:

- Poursuivre l'accompagnement des élèves tant sur le plan scolaire que sur leur bien-être personnel
- Favoriser leur engagement et leur ouverture sur l'environnement de chacun demeurent les 2 enjeux majeurs du collège pour l'année à venir.

La principale,
Sandrine Durney

D'HIER À AUJOURD'HUI

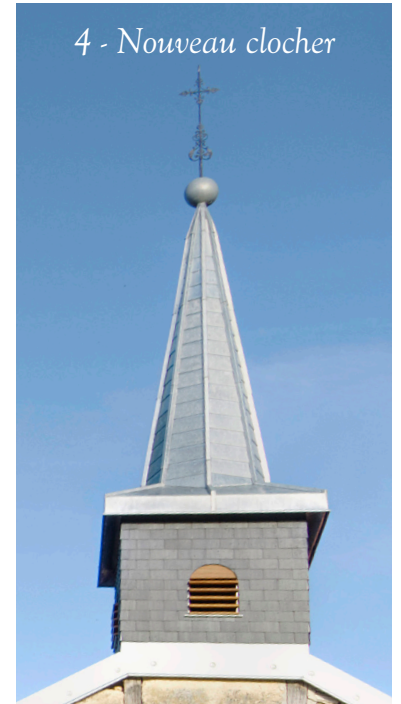
Pose du coq sur le clocher de la chapelle Notre-Dame-de-la-Motte

Présente dès le XV^e siècle, la chapelle Notre-Dame-de-la-Motte a été rebâtie à la fin du XVII^e - début XVIII^e, certainement suite aux exactions commises par les troupes de Gallas dans la région.

En 1857, l'édifice étant prêt à s'écrouler par manque d'entretien, il fut décidé de le restaurer. Le changement le plus manifeste fut probablement le remplacement du campanile existant par un clocher. Ce dernier fut ensuite reconstruit en 1977 par la société Habigan-Langloys avant que la restauration complète de la chapelle ne soit effectuée cette année.



1 - Ancien clocher déposé



4 - Nouveau clocher



2 - Ancien coq déposé



3 et 4 - Nouveau coq

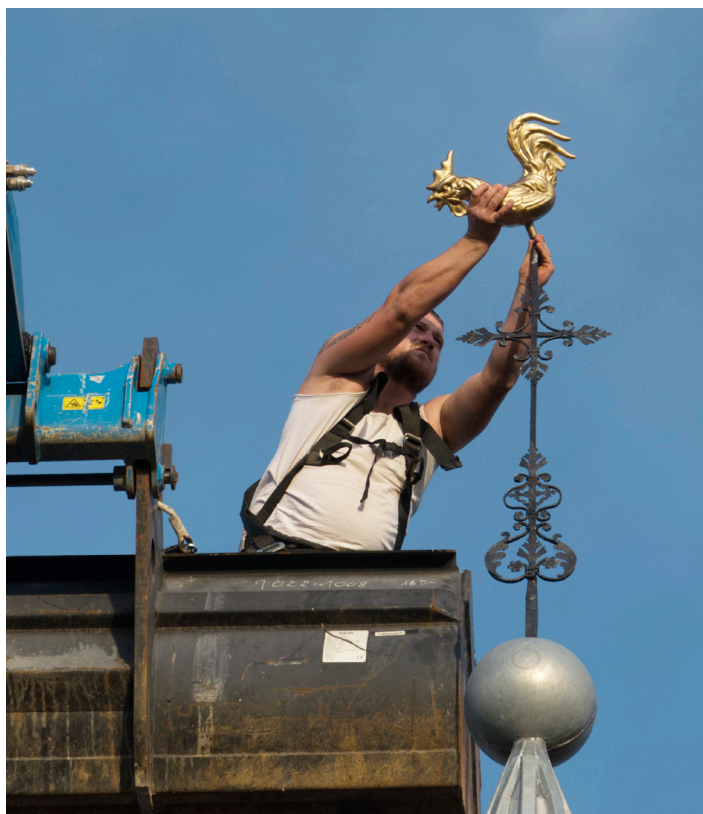


La couverture ayant fait partie de la première tranche de travaux, le clocher a été de nouveau remplacé. Il est aujourd'hui recouvert de zinc et d'ardoise, et est surmonté d'une croix en métal restaurée par Laurent Maillard et d'un coq-girouette. Ce dernier en zinc et de couleur dorée, a été réalisé par les Ateliers d'Art de Lyon et a été posé le 18 octobre dernier par la société Vingeanne Couverture, également à l'origine de la charpente, de la toiture et du clocher.

La cérémonie de la pose du coq a eu lieu en présence du Père Clément et de Nicolas Urbano qui a été invité à faire tourner le coq trois fois sur lui-même : une première fois pour l'Eglise, une seconde fois pour lui-même en tant que premier édile de la commune et la dernière, pour tous les habitants de Fontaine-Française.

La tradition du coq de clocher pourrait puiser son origine dans les Evangiles selon lesquels, « dans la nuit qui a suivi l'arrestation de Jésus, Pierre a renié trois fois son maître avant d'entendre le chant du coq, comme Jésus le lui avait prédit quelques heures plus tôt. Entendre le chant de cet oiseau inciterait donc chaque chrétien à faire son examen de conscience. Une autre explication serait que les premiers chrétiens se rassemblaient pour une prière matinale au chant du coq, jusqu'à l'apparition des cloches sans doute au V^e siècle. Au IX^e siècle, le pape Nicolas 1^{er} ordonna d'en installer un sur chaque campanile de la chrétienté. »¹

Le coq dont l'étymologie latine signifie également gaulois, est un « oiseau annonciateur du soleil levant, qui symbolise le passage de l'obscurité à la lumière. »² Nouvellement posé et inauguré, il participe de fait à la renaissance de la chapelle, ce petit patrimoine méconnu de notre village.



3 - Pose du coq par Gwenaël Grisouard
(Sté Vingeanne Couverture)



4 - Cérémonie de bénédiction du coq par le Père Etienne Clément et Nicolas Urbano

Crédit photos : Photo 1 : Laurence Robert ; Photos 2 – 3 – 4 : Hervé Robert

1 - Catherine Baradel-Vallet, « Coq de clocher », *Terroir*, n° 160, p.14

2 - Catherine Baradel-Vallet, « Coq de clocher », *Terroir*, n° 160, p.14

"JARDINS & SANTE"



Créée, en France, il y a plus de 17 ans en s'inspirant d'un concept britannique, mis en place par le National Gardens Scheme, sur le principe : Visites de jardins = Collecte de fonds reversés à des causes diverses.

Pour «Jardins & Santé», de nombreux propriétaires privés acceptent d'ouvrir leur jardin pour collecter des fonds. C'est un privilège que vous pouvez partager et qui vous donnera l'occasion de faire des découvertes jardinières qui ne sont dans aucun guide...

Pour : aider les équipes régionales, en créer de nouvelles, nous aider dans les manifestations auxquelles nous participons, etc.

Le Jardin «A la Croisée des Sens» Chez Odile et Jean-Michel Legros

32, rue Henry Berger

21610 Fontaine Française ; Tel 03 80 75 92 95

Ouverture : sur rendez-vous du 01 Mai au 30 Septembre 2023

Visite : - samedi 05 Juin 2023 14H - 18H - dimanche 06 Juin 2023 10H-12H et 14H-18H

Don d'entrée par personne : 4 € au bénéfice de l'association

<< C'est un jardin de saveurs et de savoir, où fleurissent et poussent de concert des plantes compagnes et complices ...Pas de produits phytosanitaires dans ce jardin familial mais un sens de l'observation ainsi qu'une bonne connaissance des plantes et de leurs besoins ont poussé la créatrice de ce jardin à «marier» légumes et fleurs... l'aspect est non seulement charmant mais les plantes poussent et se nourrissent de ces rapprochements...les qualités d'une fleur servant les intérêts d'une autre plante ! Et, avec la foi de jardinière qui l'anime, la propriétaire partagera ses astuces et sa science des associations bénéfiques pour assurer la santé du jardin et celle de ses utilisateurs ! >>

Pour la visite du jardin, les enfants doivent être accompagnés. Il s'agit de lieux privés que le propriétaire ouvre exceptionnellement au public. Merci de respecter ce lieu, pas de WC. Merci de votre compréhension et bonne visite.

Martine Claire Pouchain Déléguée régionale.

Ce jardin est un refuge de la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux). C'est aussi un jardin plein de nouveautés à découvrir pour favoriser la biodiversité, écouter la musique au jardin, thème des « Rendez-vous au jardin » 2023 : hôtel à insectes, mobile du « Jardin des curieux » ...Lors des visites, toutes les précautions sanitaires seront appliquées.



L'inauguration le mardi 07 Juin 2022 à l'hôpital de jour en pédopsychiatrique Les Cigognes à Dijon du jardin à visée thérapeutique << Les cigognes font leur nid >>. Cet hôpital privé, géré par l'association PEPCBFC (Pupilles de l'enseignement public du centre de la Bourgogne Franche-Comté accueille 90 enfants de 3 à 18 ans présents par demi-journées.

Grâce au soutien financier de la fondation SNCF, de l'association <<Jardins et santé>> et de la fondation des parcs et jardins de France, le projet (18000 €) a vu le jour.

Venez faire du sport avec la G3V !

Depuis la rentrée de septembre 2022, la *Génération Vitaminée du Val-de-Vingeanne* a repris ses activités avec un nouveau bureau dont Sarah Chevalier est la présidente, Adeline Quirot la trésorière et Sylvie Blanchot la secrétaire. Les activités proposées sont :

- Circuit training, Hiit, Full-dance
- Pilates pour les adultes
- Danse pour les enfants

Il y en a pour tout le monde !

La saison a démarré mais il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour cette nouvelle saison sportive.

Allez voir notre page Facebook « Génération vitaminée du Val-de-Vingeanne » où vous trouverez les vidéos des cours proposés, le mieux est encore de venir essayer !!!

Vous y trouverez aussi nos tarifs et nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur la page ou par mail : asso.g3v@gmail.com



SAISON SPORTIVE 2022-2023

Vous avez envie de bouger, danser, de vous défouler, de vous remettre en forme ou de vous détendre et bien rejoignez nous vite, il y en a pour tous, petits et grands !

| | Lundi | Mercredi | Jeudi |
|----------------|---------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 17h30 - 18h 30 | | | Danse moderne (3- 6 ans) |
| 18h30 - 19h30 | | | Danse moderne (7-11 ans) |
| 19h30 - 20h30 | Full Dance (Ados-Adultes) | Cross Training (Ados-Adultes) | |
| 20h30h - 21h30 | Pilates (Ados-Adultes) | HIIT (Ados-Adultes) | |
| Lieux | Grande salle polyvalente | Grande salle polyvalente | Salle COM COM |








À la suite de la fermeture du club de judo, et afin d'éviter une cessation d'activité, le Comité Départemental de judo (CD21) a temporairement pris la tutelle du club le temps que celui-ci se structure par le biais d'un bureau.

A ce jour, le club peut compter entre autres sur sa nouvelle présidente Justine VOUTEY ainsi que son nouveau professeur Axel MAUBLANC pour assurer la continuité.

Dans un contexte de reprise de club initié début septembre, le Judo Club de Fontaine-Française (anciennement *Judo Club Cantonal Fontaine-Française*) propose à ses adhérents 2 activités :

**APRÈS LES COURS
JE CHOISIS LE
JUDO**




2 séances gratuites

**FONTAINE FRANÇAISE
5 RUE DU GENERAL GANDYL**

LUNDI et JEUDI
4/6 ans 17h-18h
6 ans et + 18h15-19h30



Axel MAUBLANC
FRANCE JUDO 0680852465

- Le judo avec 2 créneaux les lundi et jeudi (17h-18h pour les 4-6 ans et 18h15-19h30 pour les + 6 ans)

- Un cours Taïso & Self défense le lundi soir (19h30-20h45)

Pour faciliter la pratique des plus jeunes (4-6 ans), le professeur de judo se propose d'aller récupérer les enfants directement à la sortie des cours à 16h30. Cela permet aux parents de réduire les contraintes organisationnelles et d'éviter une prise en charge par le périscolaire.

Afin de bénéficier de ce système, il suffit de contacter le professeur et de lui communiquer les informations élémentaires (prénom, nom, classe et jour de sortie) et en parallèle d'avertir l'école.

Concernant l'activité judo, les jeunes s'entraînent au dojo et peuvent s'ils le souhaitent participer à des animations qui se dérouleront dans le département afin de favoriser la multiplicité des partenaires.

L'activité Taïso & Self défense à destination des plus grands (ados-adultes) a pour objectif la remise en forme, ou son maintien, en fonction de l'âge et de sa condition physique, de développer seul ou avec un partenaire des habilités telles que : la souplesse, l'équilibre, la précision des gestes etc. Le Taïso combiné avec un cours axé sur la self défense, permettra aux adhérents d'acquérir des notions de défenses issues de différents arts martiaux afin d'avoir la capacité de se protéger.

Cette activité se déroule en musique et se termine à chaque séance sur une phase d'assouplissement, de quoi retrouver un peu de calme et de sérénité après la pratique sportive.

TAISO & SELF DEFENSE

**LES LUNDIS
19H30 20H45**

**FONTAINE FRANÇAISE
5 RUE DU GENERAL GANDYL**



TAISO :

- Sport bien être
- Entretien physique
- Relaxation

SELF DEFENSE :

- Situation de défense
- Reprise d'initiative
- Maîtrise de soi

0680852465
axeljudo.maublanc@gmail.com
Judo Club Fontaine Française



"Société historique et touristique de la région de Fontaine-Française"

NOUVELLE PRESIDENCE



La Société historique et touristique de la région de Fontaine-Française célébrera ses 70 ans d'existence en 2023.

Depuis sa création en 1953 par le Docteur Henry Berger jusqu'à nos jours, la SHTRFF n'a eu de cesse de faire partie de la vie communale et cantonale par une multitude d'événements, d'articles, de voyages, d'adhérents et de bénévoles engagés.

En novembre 2021, le président de l'association, Jean-Pierre Bernardet, a souhaité se retirer pour des raisons personnelles, après 15 ans d'engagement plein et entier. Deux mois plus tard, le Conseil d'administration a transmis le flambeau à Laurence Robert, secrétaire du bureau.

La principale mission de la SHTRFF sera non seulement d'assurer la pérennité du travail accompli jusqu'à présent, mais aussi de s'adapter aux attentes actuelles.

Rendez-vous en 2023 !

Crédit photo : Hervé Robert



NUMEROS UTILES SUR LA COMMUNE DE FONTAINE-FRANCAISE

URGENCES

| | | | |
|-------------------------------|---------|------------------------------|----------------|
| SAMU | 15 | Enfance maltraitée | 119 |
| Police | 17 | Violences Femmes Info | 3919 |
| Pompiers | 18 | Gendarmerie (Mirebeau) | 03 80 10 08 30 |
| Pharmacie de garde | 3237 | Centre Hosp Dijon | 03 80 29 30 31 |
| CPAM | 3646 | Centre anti-poison | 04 72 11 69 11 |
| Médecin de garde | 39 66 | SOS Amitié | 03 80 67 15 15 |
| Appel Urgence Européen | 112 | Sida Info Service | 0 800 840 800 |
| Disparition d'un enfant | 116 000 | Info COVID | 0 800 130 000 |

MEDECINE GENERALE

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Joyandet-Schouller Claudine | 03 80 75 80 18 |
| Schouller Philippe | 03 80 75 80 18 |

PHARMACIE

| | |
|-------------------------|----------------|
| Denis Reichenbach | 03 80 75 80 16 |
|-------------------------|----------------|

INFIRMIER.ERE.S

| | |
|--------------------------|----------------|
| Bletry Elodie | 03 80 75 48 05 |
| Petit Alexandra | 03 80 75 48 05 |
| Paquereau Caroline | 03 80 75 48 05 |
| Guinot Fabien | 03 80 75 48 05 |

MAIRIE

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Fontaine-Française | 03 80 75 81 21 |
| Ouverture : du Lundi au Vendredi | |
| de 8h30 à 12h00 | |
| et de 13h30 à 17h00 | |

COMMUNAUTE DE COMMUNES

| | |
|--------------------------------|----------------|
| MIREBELLOIS ET FONTENOIS | 03 80 36 53 54 |
|--------------------------------|----------------|

MICRO-CRECHE

| | |
|-------|----------------|
| | 03 80 75 51 44 |
|-------|----------------|

ECOLES

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Pôle scolaire François Launoy | 09 80 75 90 02 |
| Collège Henry Berger | 03 80 75 80 32 |

ASSISTANTE SOCIALE

| | |
|-------|----------------|
| | 03 80 63 25 20 |
|-------|----------------|

KINESITHERAPEUTES

| | |
|------------------------|----------------|
| Arnoux Anthony | 03 80 75 52 36 |
| Guérinon Mélanie | 03 80 75 52 36 |
| Mas Delphine | 03 80 75 52 36 |
| Pitoizet Amélie | 03 80 75 52 36 |

OSTEOPATHES

| | |
|---------------------|----------------|
| Guenin Maël | 06 73 09 07 13 |
| Valade Alisée | 06 31 22 99 76 |

PSYCHOTHERAPEUTE

| | |
|-------------------------|----------------|
| Moutarde François | 06 43 39 30 47 |
|-------------------------|----------------|

ORTHOPHONISTE

| | |
|------------------------|----------------|
| Sauvageot Emilie | 03 80 75 84 45 |
|------------------------|----------------|

BIBLIOTHEQUE

| | |
|-------|----------------|
| | 03 80 75 99 86 |
|-------|----------------|

OFFICE DU TOURISME

| | |
|-------|----------------|
| | 03 80 36 76 17 |
|-------|----------------|

Site internet : www.tourisme-mirebelloisetfontenois.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

| | |
|-------|----------------|
| | 03 80 85 56 39 |
|-------|----------------|

Ouverture : Du mardi au samedi de 9H à 12H

ONF agent forestier

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Secteur de Fontaine-Française | 03 80 75 82 45 |
|-------------------------------------|----------------|

FOYER SAINTE-ELISABETH

| | |
|-------|----------------|
| | 03 80 75 82 45 |
|-------|----------------|

M-A-P-A

| | |
|-------|----------------|
| | 03 80 75 83 22 |
|-------|----------------|

2023

Janvier

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 14 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

Février

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | | | |

Mars

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

Avril

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

Mai

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

Juin

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

Juillet

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

Aout

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

Septembre

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

Octobre

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 14 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

Novembre

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

Décembre

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |